

Filière fiscale : Catégorie C

Entre magie et magouille !

Dans une précédente publication, nous avons mis en garde les collègues sur l'anticipation des suppressions d'emplois réalisée au 31 décembre par rapport au niveau des emplois réellement budgétés.

Ainsi avec 55 départs (retraites, mutations hors département, liste d'aptitude, réussite aux examens, mise en place de CHORUS...) **contre seulement 20 arrivées** (19 mutations en provenance de l'extérieur et 1 agent nommé en première affectation), **le déficit constaté pour la catégorie C était de 35 emplois contre 23 initialement annoncés à l'occasion du CTP Local soit deux agents sur trois non remplacés.**

Dans le tableau figurant ci-dessous et au regard des effectifs indiqués, la CGT Finances Publiques 31 constate que la Centrale n'a pas respecté ses engagements visant à affecter six emplois supplémentaires en remplacement des agent(e)s affectés sur CHORUS.

Données de la Centrale (comparatif entre le 31 décembre 2010 et le 30 avril 2011) sur les effectifs par résidence

RESIDENCE	TSM		Réal		ALD		Perte TP		Réal Pondéré		Solde		Différence
	31 dec 2010	30 avr 2011	31 dec 2010	30 avr 2011	31 dec 2010	30 avr 2011	31 dec 2010	30 avr 2011	31 dec 2010	30 avr 2011	31 dec 2010	30 avr 2011	
Sans Résidence	14	14	22	22	8	9	1,3	0,6	20,7	21,4	6,7	7,4	0,7
BALMA	38	38	40	39	0	0	4,2	4,2	35,8	34,8	-2,2	-3,2	-1
COLOMIERS	35	35	38	39	0	0	4,8	4,5	33,2	34,5	-1,8	-0,5	1,3
MURET	35	35	39	39	0	0	4,5	4,5	34,5	34,5	-0,5	-0,5	0
ST GAUDENS	30	30	32	31	0	0	2,3	2,1	29,7	28,9	-0,3	-1,1	-0,8
TOULOUSE	247	247	260	265	0	0	16,3	17,4	243,7	247,6	-3,3	0,6	3,9
TOTAL	399	399	431	435	8	9	33,4	33,3	397,6	401,7	-1,4	2,7	4,1

Grille de lecture

TSM (tableau support des mutations) :

- Le TSM est l'outil de calcul servant à déterminer le nombre d'emplois en Equivalent Temps Plein (ETP) (C'est l'équivalent de l'ORE (Outil de répartition des emplois) pour la filière gestion publique).

Exemple : 3 agent(e)s à temps plein + 2 agent(e)s à temps partiel à 50 % = 4 emplois inscrits au TSM

Réel :

- C'est le nombre d'agent(e)s physiquement implantés sur la structure indépendamment du temps travaillé.

Exemple : 5 agent(e)s à temps plein + 2 agent(e)s à temps partiel à 50 % + 1 agent à temps partiel à 10% = 8 agent(e)s présents au réel.

ALD (Agent à La Disposition du Directeur) :

Volant d'agents affectés lors des mouvements de mutation (Cadres A,B et C) afin de compenser en partie les temps partiels et les absences longues durées.

Perte TP (temps partiel) :

- C'est le cumul en équivalent temps plein des écarts mesurés en temps travaillé pour les agent(e)s à temps partiel par rapport au temps complet

Exemple : 1 agent(e) travaillant à 70% donnera une perte TP de 0,3

Réel Pondéré :

C'est la différence entre le Réel et la Perte TP, le solde devant être « théoriquement » identique au TSM.

Au cas particulier pour le 30 avril 2011, nous avons 435 (réel) – 33,3 (Perte TP) soit un réel pondéré de 401,7. Cela nous donne donc un solde « positif » de 2,7 par rapport au TSM de 399 emplois.

Les deux situations comparatives des effectifs au 31 décembre 2010 et au 30 avril 2011 donne une photographie départementale pour la catégorie C avant et après le mouvement complémentaire de la filière fiscale au 1^{er} janvier 2011.

Au-delà de cette cuisine de chiffres bien en deçà des besoins réels, à un peu moins d'un mois du CTP Central sur les emplois, la CGT Finances Publiques 31 appelle les agent(e)s à se mobiliser, à élaborer des cahiers revendicatifs sur l'emploi, les missions et les conditions de travail par service.

Ensemble et unis, il est possible de gagner sur nos revendications en matière de retraites, d'emplois et de salaires.